

Image not found or type unknown



Demande de remboursement pour reparation de materiel non efectué

Par **Flarkemo**, le **26/02/2009** à **14:56**

BonjourrrrrJ'ai fait l'acquisition d'un camscope à Singapour, qui est tombé en panne sous garantie materiel (non sous garantie main d'oeuvre).rnJ'ai confié mon matériel à une société agréée à la marque de mon camscope et la meme panne est intervenue sous la garantie du réparateur. A ce jour le réarateur est dans l'incapacité de réparer mon materiel, car il n'obtient pas la pièce necessaire (depuis début novembre 2008). Quelles demarches dois je suivre pour me faire rembourser des frais de mains de la premiere réparation et quels sont mes droits . Et puis je me faire rembourser de mon materiel?rnnparr avance merci